



Des excédents non distribués, Des Directeurs comblés, Des salariés floués !!!

Le taux d'exécution budgétaire, des frais de personnel, des branches de l'Institution est en moyenne de 98%. Il manque 2%...

Les COG sont déjà très serrées. Les Branches semblent tourner la vis encore un peu plus... sur le dos de qui ? Des salariés évidemment !!!! Les salariés n'ont pas de prime de résultats. Les salariés n'ont pas de revenus décents. Les salariés subissent de plein fouet les exigences budgétaires que nos politiques souhaitent imposer à la Sécurité sociale. Et en retour qu'obtiennent-ils ?

Pour la CFTC, une bonne gestion budgétaire ne signifie pas une restriction sur le dos du personnel mais une juste redistribution INTEGRALE des moyens qui nous sont alloués !!!

La CFTC, qui a négocié 2,5% de la masse salariale soit 700€ pour l'intéressement, refuse que 2% de la masse salariale soient rendus au Ministère. Nous exigeons qu'ils reviennent à leurs véritables destinataires : les salariés de Sécurité sociale.

La CFTC a donc demandé à ce que les agents de l'Institution se voient attribuer une juste redistribution des excédents.

**TROP POUR LES EMPLOYEURS
PAS ASSEZ POUR LES SALARIES
LA CFTC DIT « NON ! »**